

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 10 fr. pour six mois,
 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 12 Janvier.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
 Décret impérial portant promulgation du Traité d'amitié, de commerce et de navigation, conclu le 15 août 1856, entre la France et le royaume de Siam;
 Successions vacantes en Algérie.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Conformément au nouveau cahier des charges à partir du premier janvier 1858, les tarifs de transports à petite vitesse des marchandises, sur le chemin de fer du Nord, ont été ainsi modifiés :

1° Le tarif hors classe est supprimé. Les marchandises qui étaient comprises dans ce tarif, seront taxées à 16 centimes par tonne et par kilomètre ;

2° Les marchandises de 1^{re} classe du nouveau cahier des charges, telles que : spiritueux, huiles, bois de menuiserie, de teintures et autres exotiques, produits chimiques non dénommés, œufs, viande fraîche, gibier, sucre, café, drogues, épicerie, tissus, denrées coloniales, objets manufacturés, armes, ne pourront payer un prix supérieur à 16 centimes par tonne et par kilomètre ;

3° Les marchandises de 2^e classe du nouveau cahier des charges, telles que : blés, grains, farines, légumes farineux, riz, maïs, châtaignes et autres denrées alimentaires, chaux et plâtres, charbon de bois, bois à brûler, dit de corde, perches, chevrons, planches, madriers, bois de charpente, marbres en blocs, albâtre, bitumes, cotons, laines, vins, vinaigre, boissons, bières, levure sèche, coke, fer, cuivre, plomb et autres métaux ouvrés ou non, fontes moulées, ne pourront payer un prix supérieur à 14 centimes par tonne et par kilomètre ;

4° Les marchandises de 3^e classe du nouveau cahier des charges, telles que : houille, marne, cendres, fumiers et engrais, pierres à chaux et à plâtre, pavés et matériaux pour la construction et la réparation des routes, pierres de taille et produits de carrières, minerais de fer, et autres, fonte brute, sel, moellons, cailloux, sable, argile, briques, ardoises, ne pourront payer un prix supérieur à 10 centimes par tonne et par kilomètre.

Sauf les abaissements qui résultent des prescriptions ci-dessus, les tarifs en vigueur continueront à être appliqués.

Son Altesse Royale le Prince de Prusse et le baron de Manteuffel, venant de Cologne et se rendant à Londres pour assister au mariage de la Princesse Royale, ont traversé lundi la gare de Roubaix.

Ces éminents personnages voyageaient dans une berline royale belge ; ils étaient accompagnés d'une suite nombreuse.

Hier matin, un ouvrier couvreur, appelé dans le quartier du Nouveau-Monde pour poser des tuyaux de cheminée, a fait une chute qui, fort heureusement, n'aura pas de conséquences graves. Il a eu l'épaule droite démise. Les soins les plus pressés lui ont été donnés et il a pu regagner son domicile quelques heures après l'accident.

Un adroit filou s'est introduit dans une cave, dépendant de la filature de M. Boutmy, à Lannoy ; il a réussi à enlever, pendant l'absence du chauffeur, une montre appartenant à ce dernier.

Les recherches les plus actives ont été faites immédiatement. Le voleur ne tardera pas à être mis en arrestation.

Un filateur de Roubaix, M. J.-B. Duflos, vient, dit-on, de prendre un brevet d'invention pour broches et fuseaux cylindriques de métiers à filer et à tisser.

On assure que l'heureuse invention de M. Duflos est appelée à un grand succès.

On prétend que le 1^{er} janvier fut de tout temps le jour des étrennes.

Ce jour de largesses.... obligatoires pour les uns et qu'un certain nombre de personnes (parmi celles qui donnent) voient venir avec effroi, est salué par d'autres (celles qui reçoivent) avec une joie que l'on comprend facilement.

Les pauvres ont aussi leur part des libéralités et grâce aux sentiments de charité qui se réveillent dans les cœurs d'élite, de nombreuses aumônes sont distribuées, à cette époque de l'année, à ceux qui ne peuvent donner d'étrennes à leurs enfants.

Un bel exemple de charité vient d'être donné par un honorable industriel de notre ville qui reçut le jour de l'an, d'une main inconnue, un paquet contenant un billet de banque de cinq cents francs.

Un seul mot : *Restitution*, était écrit sur l'enveloppe contenant ce billet.

L'auteur de cet envoi ne pouvait certes mieux commencer l'année, et sa louable conduite devait faire plus d'un heureux. En effet, le charitable industriel trouva le placement immédiat de ces fonds envoyés par la Providence.

Après avoir retourné l'enveloppe, il s'empressa d'y remettre le billet de banque et l'adressa à un vénérable ecclésiastique avec cette éloquente suscription : *Pour les pauvres*.

Au risque d'être accusé d'indiscrétion, nous avons voulu publier cet acte de charité chrétienne, qui sera apprécié comme il le mérite sans qu'il soit besoin de faire l'éloge de son auteur.

On écrit d'Halluin :

Le 1^{er} de ce mois, vers trois heures du matin, le sieur Vandamme Pierre, fusilier au 11^e régiment d'infanterie, venait chez son père, à Halluin, au hameau du Mont. Il faisait clair de lune. Déjà ce militaire avait aperçu le toit paternel, et son cœur bondissait de joie à la pensée de surprendre ses parents en leur souhaitant la bonne année, lorsque arrivé à une petite distance du hameau lieu de sa destination, il fit la rencontre de trois inconnus qui cheminaient sur la même voie, mais en sens inverse. Avant qu'il y eût un seul mot échangé, l'un de ces individus se ruait sur le soldat, le prenait au col, tandis qu'un autre lui assénait un coup de bouteille si violent, que les morceaux de verre lui firent de nombreuses blessures, et que le pauvre soldat fut renversé dans le fossé qui borde le chemin.

Vandamme était en tenue, et gisait blessé et étourdi dans le fossé, après avoir reçu force coups de pied sur diverses parties du corps.

Les malfaiteurs auraient sans doute multiplié leurs coups jusqu'à ce que la mort s'en suivit. En tombant dans le fossé, la victime avait jeté le cri de : « A l'assassin ! » et ce cri avait été entendu de plusieurs personnes du hameau, qui accoururent vers le lieu d'où il était parti. Les coupables prirent la fuite à travers champs.

A l'issue des investigations de la police sur ce crime, on est parvenu à arrêter et mettre à la disposition de l'autorité judiciaire deux des auteurs présumés. Quant au troisième, on a l'espoir qu'il aura bientôt le même sort.

En attendant que nous ayons communication du procès-verbal officiel de la séance tenue par le conseil municipal de Lille, nous pouvons annoncer qu'une nouvelle commission de neuf membres a été nommée pour étudier de nouveau la question d'agrandissement de Lille, et se mettre en relation avec les diverses administrations que cette question intéresse. Il a été entendu que le rapport serait présenté dans un bref délai.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 13 JANVIER 1858.

LE BARIL DE POUDRE

Vers la fin du mois de décembre de l'année 1845, il y avait un grand mouvement dans la maison de Wilhelm Herder, l'un des plus riches négociants de la bonne ville de Vienne (Autriche).

La cause en était toute simple et toute naturelle : il s'agissait du mariage prochain de la jolie Marguerite, la fleur de la jeunesse viennoise, la fille unique de Wilhem Herder, avec le très-haut, très riche et très puissant seigneur de la finance, le banquier Hoffmann, lequel n'avait rien de fantastique, malgré son nom, si ce n'est son immense fortune. Tous les Allemands s'appellent Hoffmann.

Le mariage était décidément fixé au 5 janvier de l'an de grâce 1836, lorsque arriva une de ces catastrophes inattendues que le commerce doit toujours attendre et qui bouleversent de fond en comble les fortunes les mieux assises et qui semblent inébranlables. Une maison de l'une des grandes villes d'Autriche à laquelle Herder était associé, vint à manquer... d'argent ; son chef avait pris la fuite. Cette terrible nouvelle parvint à Herder quatre jours avant le grand jour, et le bruit s'en répandit dans Vienne avec la rapidité d'une mauvaise

nouvelle. Un événement aussi imprévu fut d'autant plus fatal au négociant qu'il attendait de son associé des sommes importantes pour faire honneur à ses propres engagements. Dès qu'il ne put douter de son malheur, Herder pensa tout de suite à se rendre chez son futur gendre pour chercher auprès de lui des consolations et des capitaux. Mais, hélas ! après de longs pourparlers, le banquier ne répondit que par ce vers d'Arbogaste, arrangé à l'aide d'une légère variante :

Je veux bien vous offrir des consolations ;

mais de capitaux, point, je ne le puis ; et de consolations en consolations, à force de consoler son beau-père, le banquier en vint à retirer sa parole et à déchirer le projet de contrat si laborieusement rédigé, en se fondant sur cet argument victorieux que cette union pouvait nuire considérablement à ses affaires de banque. Le malheureux père se retira la mort dans l'âme. Ces événements avaient à ce point abattu son énergie qu'il ne trouva pas même la force de cracher son mépris et sa colère à la face de l'homme d'argent. Il rentra chez lui, brisé de douleur, désespéré ; à la vue de sa fille il fut pris d'une violente attaque de nerfs, une fièvre cérébrale suivit ces affreuses émotions, et le soir même qui devait être témoin du mariage de Marguerite, Herder s'éteignit, sans avoir eu le malheur de retrouver, au milieu du délire, un instant de raison pour songer à la pauvre enfant qu'il laissait seule sur la terre.

Trois ans après la mort de Herder, il y avait dans une petite maison de Pferdstrasse, l'une des rues les plus tranquilles et les plus solitaires de la capitale autrichienne, deux femmes qui vivaient modestement d'un mince revenu et

du travail de leurs mains. La plus âgée était l'ancienne gouvernante de la maison Herder, l'autre était Marguerite. Toutes deux s'étaient retirées, après tant de désastres, loin du bruit et de la foule, et nul, parmi les anciennes connaissances de la maison Herder, ne savait ce que Marguerite était devenue. Elle avait réalisé le peu qui lui restait de la fortune paternelle, et quelques ouvrages de broderies auxquels elle excellait ajoutaient aux ressources des deux femmes. Marguerite avait rompu toutes relations avec le monde, et si elle n'eût écrit de loin en loin à son cousin Léo, qui habitait Paris et qui lui avait voué le plus vif attachement, on eût pu dire qu'elle était descendue vivante dans la tombe et qu'elle n'avait gardé un souvenir et une affection ici bas que pour sa vieille gouvernante, la fidèle compagne de sa pauvreté.

Un soir, la porte de la chambre de Marguerite s'ouvrit et un homme entra.

— Léo ! s'écria la vieille gouvernante en reconnaissant aussitôt le visiteur inattendu, qui était déjà dans les bras de sa cousine.

— Comment, vous m'avez reconnu ! fit Léo.

— Si je vous ai reconnu, sainte Vierge ! exclama la bonne Thérèse. Vos cheveux n'ont pas bruni, votre front est toujours large, vos yeux brillent comme autrefois. Ah ! vous aviez une de ces têtes d'enfants que les jeunes gens sont bien aises de garder.

— Et puis, nous parlions de vous si souvent, dit Marguerite ; nous n'attendions que vous, sans qu'il eût été question de votre arrivée.

— Merci ! merci ! s'écria Léo. Je serais venu depuis longtemps, si j'eusse pu écouter que mon cœur.

Et les deux jeunes gens se mirent à parler

longuement de leur enfance et du temps passé, et quelquefois des larmes brillaient dans leurs yeux.

Quelques jours après l'arrivée de Léo, son mariage avec Marguerite était résolu ; ils devaient quitter Vienne pour aller se fixer à Paris où ils auraient maintenant des ressources assurées ; mais le départ de Léo devait avoir lieu immédiatement, et Marguerite le rejoindrait aussitôt que l'arrangement de quelques affaires le lui permettrait.

Le lendemain du jour des adieux, Léo, levé de grand matin, se promenait, en laissant échapper des signes d'impatience, dans un bel appartement du plus riche hôtel de Vienne. Il était évident qu'il attendait quelque visiteur attardé, ou plutôt, à l'émotion peinte sur sa figure fortement tannée, qu'il approchait d'un moment qui devait marquer dans sa vie. Le banquier Hoffmann entra.

— Monsieur, dit-il à Léo, vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me donner un rendez-vous auquel vous voyez que je m'empresse de me trouver. La gravité des intérêts dont vous vouliez m'entretenir me faisait un devoir d'être exact. Ainsi donc, vous pensez qu'un emprunt aussi considérable peut...

— L'emprunt est possible, et aux conditions que je vous soumettrai, interrompit froidement Léo ; les maisons de Paris dont je suis le représentant... Mais permettez que je n'aborde cet entretien qu'après l'arrivée des personnes qui doivent y prendre part.

— Eh ! voilà Schirmer et Cornélius, s'écria Hoffmann.

— Pas mal, et vous ? dit Cornélius, qui alla saluer Léo en même temps que son collègue et ami.